



Dr. Olivier Buirette

Il ne manquait plus que les confins du Caucase et de l'Asie centrale pour nous rappeler que, en cette fin d'année 2020 si agitée, les convulsions liées à la fin de l'Empire soviétique se poursuivent plus de 30 ans après sa chute.

En l'occurrence, il s'agit de deux Républiques devenues indépendantes après la disparition de l'URSS le 25 décembre 1991 : l'Arménie d'un côté, l'Azerbaïdjan de l'autre.

Depuis le début de l'automne, le conflit a repris entre ces deux États autour d'une enclave en territoire azerbaïdjanais peuplée aujourd'hui majoritairement d'Arméniens. Celle qui est dénommée le « Haut Karabagh » a toujours été revendiquée par l'Arménie.

En 1988, bien avant la chute du communisme, le conflit devait éclater pour terminer sa première phase en 1994 avec un accord de cessez-le-feu qui a entériné l'annexion par l'Arménie du corridor de Lachin, une bande de terre en territoire azéri qui séparait le Haut Karabagh de l'Arménie. C'est alors que, sous l'égide de l'OSCE qui succédait en 1990 à la CSCE née des accords d'Helsinki de 1975, devait naître le groupe de Minsk, mis en place en 1995 par le président français Jacques Chirac pour garantir le cessez-le-feu dans cette nouvelle zone de tensions et trouver le chemin vers un accord de paix définitif.

Pour comprendre ce conflit, il faut prendre en considération que les États belligérants sont entourés au Sud par l'Iran et la Turquie, et au Nord par la Russie et la Géorgie.

Il nous faut aussi remonter assez loin,

Conflit du Haut Karabagh : Retour sur les raisons historiques

du temps où les Empires ottoman et tsariste entraient en rivalité dans la région, soit à une époque entre les XVI^e et XVIII^e siècles où se formèrent les limites d'influences des deux Empires. L'organisation territoriale de la jeune URSS en 1922 hérite donc de cet état de fait. Pour l'URSS, la façon d'exercer le meilleur contrôle possible sur ses territoires dès cette époque sera donc d'entremêler les enclaves de différentes nationalités dans les républiques autonomes soviétiques émergentes.

Nous aurons donc une zone arménienne créée en 1923 et appelée Région Autonome (R.A.) du Haut Karabagh au sein de la République Socialiste Soviétique (S.S.R.) d'Azerbaïdjan et une Région Autonome (R.A.) azérie dans la République Socialiste Soviétique (S.S.R.) d'Arménie : le Nakhitchevan, créé en 1923.

L'objectif est vieux comme le monde : la division pour assoir plus facilement l'autorité de la jeune Union soviétique en formation et qui devait ainsi gérer — pensait-elle — le mieux possible le legs de la période impériale russe et les tensions entre communautés musulmanes azéries et chrétiennes arméniennes. Le tout avait été supervisé par le Kazburo (parti communiste du Kazakhstan voisin) qui était un excellent poste d'observation de la réorganisation de ces régions caucasiennes complexes.

Le premier conflit dans les années 1990 permit donc à l'Arménie, devenu un État libre ne dépendant plus d'une URSS qui venait de disparaître, de changer ce fragile équilibre territorial en s'emparant du corridor de Lachin qui la sépa-

rait des Arméniens du Haut Karabagh, l'Azerbaïdjan ayant récupéré le contrôle du sud de cette zone — plus que stratégique, puisque jouxtant la frontière avec l'Iran — lors du présent conflit.

Le défi pour les membres du groupe de Minsk sera sans doute d'empêcher un embrasement général dans cette région en concrétisant — si cela est possible — le cessez-le-feu conclut le 10 octobre dernier, car la situation dans la région reste extrêmement instable avec une Tchétchénie voisine qui est devenu en partie un foyer de mouvements terroristes. Le risque est également que se concrétise un effet domino jusqu'aux États riverains de la mer Noire avec la guerre du Donbass toujours en cours et une autre zone de conflits potentiels avec des Républiques Autonomes ethniques comme celle créée après 1940 et le Pacte germano-soviétique entre Staline et Hitler et qui concerne la toute nouvelle République Socialiste de Moldavie (une ex-région qui appartenait à la Roumanie) dans laquelle on a créé une Transnistrie pro-russe peuplée d'une minorité slave. Dans ce cas, c'est exactement la même stratégie qui était à l'œuvre en Asie centrale soviétique en 1923 : créer un équilibre entre les communautés pour mieux pouvoir contrôler les territoires rattachés à l'Empire soviétique. Dans ce cas-là aussi, un conflit est possible dans la mesure où ce petit État roumanophone pourrait fort bien un jour ou l'autre revenir dans la Roumanie actuelle, membre de l'UE et surtout de l'OTAN.

On voit donc bien que la communauté internationale a tout intérêt à ce que

cette crise du Haut Karabagh finisse par se régler de manière pacifique, car une bonne partie de l'Asie centrale anciennement soviétique connaît des situations similaires, situations qui s'étendent au-delà du Caucase, mais bien jusque l'Europe elle-même.

Si les Occidentaux, comme la France, ont tendance à soutenir l'Arménie, beaucoup de leurs intérêts économiques et notamment gaziers passent par une bonne entente avec l'Azerbaïdjan, grand État de plus de dix millions d'habitants (contre trois millions pour l'Arménie) dirigé par la dynastie Aliyev à la tête de cet État certes musulman, mais devenu laïc avant la fin de la période communiste (Heydar Aliyev de 1982 à 2003 et son fils Ilham Aliyev depuis 2003) ce qui, notamment aux yeux de la Russie, représente un pôle de stabilité dans la région.

Le tout sera donc d'amener les parties au conflit à trouver un accord, ce qui ne sera pas facile puisque le premier ministre arménien, Nikol Pachinian, arrivé aux affaires en Arménie en 2018 et leader du parti du Contrat Civil, prône le rattachement de l'enclave du Haut Karabagh à l'Arménie.

On le voit, les conséquences des découpages opérés par Staline pour mieux contrôler certaines régions de l'Empire soviétique n'ont pas fini d'avoir des conséquences. Encore une fois en ce début de XXI^e siècle, on observera que ce sont de nouveau les grandes puissances régionales qui détiennent les clés d'un conflit qui dure depuis plus de 30 ans et qui présente en lui de forts risques d'instabilité bien au-delà du Caucase.

Côte d'Ivoire : Entre violence et dialogue

Dans un climat postélectoral explosif, le bras de fer continue entre le pouvoir et l'opposition ivoirienne. Dialogue sur la scène politique, répression dans les manifestations, le sort du pays jongle entre instabilité et incertitude. Depuis quelques semaines, le pays voit sa situation politique et sécuritaire se dégrader avec une montée des violences. Selon les autorités ivoiriennes, les troubles meurtriers liés à la réélection présidentielle du 31 octobre ont fait au moins 85 morts et près 500 blessés. Plus de 10 000 Ivoiriens se sont réfugiés dans les pays voisins. Les tensions se sont considérablement allégées depuis l'ouverture d'un « dialogue ».

Une réélection anticonstitutionnelle
Conformément à la Constitution ivoirienne stipulant la possibilité de ne faire que deux mandats consécutifs, Alassane Ouattara annonçait, le 5 mars dernier, qu'il ne se présenterait pas pour un troisième mandat. Pourtant, à la mort de son premier ministre et candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), Amadou Gon Coulibaly, les cartes présidentielles ont été complètement rebattues. Le président sortant est alors revenu sur sa décision : « face à ce cas de force majeure, et par devoir citoyen, j'ai décidé de répondre favorablement à l'appel de mes concitoyens me demandant d'être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 ».

Après de longues semaines rythmées par les tensions et les incertitudes, le 9 novembre, la Cour constitutionnelle valide officiellement la victoire d'Alassane Ouattara à l'élection présidentielle du 31 octobre. Réélu pour un troisième mandat consécutif, il aurait rassemblé plus de 94 % des voix dès le premier tour — un « coup K.O », selon l'expression en vogue de la région. Alors que le taux de participation s'élèverait à 53,9 %, le bilan de ce scrutin est très contesté par l'opposition ivoirienne qui avait appelé à un boycottage électoral et à la « désobéissance civile » avant même la tenue des élections. Ne reconnaissant pas les résultats ni la candidature d'Ouattara, qu'elle considère anticonstitutionnelle, la coalition de l'oppo-

sition souhaite « l'ouverture d'une transition civile » afin que de nouvelles élections justes et transparentes soient organisées.

Le dialogue après la violence

Après avoir usé de la force en embastillant une partie de l'opposition, le président réélu a souhaité faire un signe d'apaisement en invitant son principal rival, Henri Konan Bédié, président de Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), à « une rencontre pour un dialogue franc et sincère en vue de rétablir la confiance ». Avant même la tenue de cet échange, l'opposition a demandé la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés et l'arrêt des poursuites judiciaires contre les leaders de l'opposi-



tion. Mais Henri Konan Bédié, animé par l'espoir d'une « paix », a décidé de rompre le silence et de répondre à l'appel du pouvoir. Malgré cette rencontre destinée à « briser la glace », Alassane Ouattara, déterminé à poursuivre son quinquennat, a balayé l'idée d'une transition. « Tous ceux qui se font des idées sur une transition, ils peuvent toujours rêver, il n'y aura pas de transition ! », a déclaré le président lors d'un conseil politique du RHDP à Abidjan. La cérémonie de son investiture est fixée au 14 décembre, date à laquelle son second mandat se clôture. Aujourd'hui, l'opposition maintient sa demande « d'acte d'apaisement » du pouvoir au préalable de tout dialogue politique.

* Nada Abou el Aïm